

PROGRAMME

FORMATION

Immobilier d'entreprise, tour d'horizon et actualité



OBJECTIFS :

- Savoir replacer l'immobilier d'entreprise dans son contexte **économique, sociologique, d'allocation d'actifs**
- En comprendre les nouveaux **défis** et **opportunités**

PUBLIC CONCERNÉ :

Tous les professionnels impliqués dans l'immobilier tertiaire

DURÉE :

Une demi-journée

FORMAT :

Intervention d'un expert, dirigeant ou Senior Advisor de l'IEIF
Nombreux échanges avec les participants

SUPPORT :

Slides

INSTITUT DE L'ÉPARGNE IMMOBILIÈRE ET FONCIÈRE

23, boulevard Poissonnière
75002 Paris
Tél. : 01 44 82 63 63
Fax : 01 44 82 63 64
email : info@ieif.fr

www.ieif.fr



Contact :
Elisabeth Folliard
01 44 82 63 73
elisabeth.folliard@ieif.fr

PROGRAMME

1. Les principaux produits en immobilier d'entreprise : bureaux, logistique, commerce, actifs de service

- a. Les principales caractéristiques des différents produits
- b. Comment a évolué la demande des entreprises ?
- c. Quels impacts peuvent avoir les évolutions sociétales et technologiques à court et moyen terme ?
- d. Quels sont les principaux indicateurs de marché à suivre ?

2. Un marché locatif de plus en plus hétérogène

- a. Les liens entre l'économie et l'immobilier
- b. Demande, offre, vacance, loyers : où en sommes-nous ?
- c. Quelles perspectives pour 2019 ?

3. Un marché de l'investissement toujours dynamique

- a. L'immobilier d'entreprise comme support d'investissement
- b. Pourquoi l'immobilier attire de nombreux capitaux depuis 2010 ?
- c. Les principales caractéristiques du marché de l'investissement en immobilier d'entreprise : volumes, acteurs, produits, rentabilité
- d. Les prix des actifs d'immobilier d'entreprise sont-ils surévalués ?

4. Opportunités ou défis : un point sur quelques thèmes d'actualité

- a. L'obsolescence des actifs et leur transformation
- b. L'impact du changement climatique
- c. Métropolisation et immobilier d'entreprise
- d. Le Grand Paris : quelles conséquences à horizon 2030 ?
- e. Les nouveaux défis pour l'immobilier de bureau

Les formations de l'IEIF sont éligibles au CPF (compte personnel de formation). Une convention est fournie sur simple demande (n° de formateur : 11 75 11 255 75)

